

Bien gérer
les déchets,
c'est protéger notre
environnement !



 **Energis**
...à vivre!

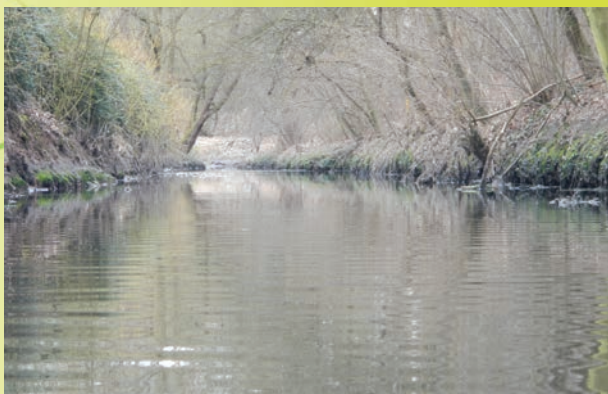
L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Le système d'assainissement est constitué d'un réseau général de collecte des eaux usées domestiques (eau des toilettes et eaux usées ménagères) et d'une station d'épuration.

Ceci permet de rejeter dans la Rosselle une eau de la meilleure qualité possible, et faire revivre ce milieu naturel qui a beaucoup souffert de l'industrialisation au courant du siècle passé.

Pour le bon fonctionnement de ce dispositif qui nous concerne tous, ENERGIS se doit de vous rappeler quelques règles de bonne conduite.



Protéger notre environnement, des actions quotidiennes !

STOP

aux lingettes dans les toilettes !

De nombreux problèmes sont causés par des lingettes, couches-culottes, essuie-tout, sacs poubelles, désodorisants plastique des toilettes, serviettes hygieniques...



Certains emballages soulignent que les lingettes sont biodégradables. Or, ces lingettes sont fabriquées en fibre non tissée et se déchirent difficilement. Ces déchets se transforment dans le réseau en « filasses » ; cela entraîne de nombreux problèmes de canalisations bouchées, pompes de relevage bloquées...



**Les lingettes ne sont
ni recyclables, ni biodégradables :
Jetez-les dans la poubelle !**

Attention !

**LES CANALISATIONS BOUCHÉES
RÉPERCUTÉES D**

STOP

aux objets solides, restes de nourriture, huiles, matières grasses et gravats dans les toilettes ou les grilles des caniveaux

Ces déchets bloquent les pompes et les grilles, bouchent les caniveaux et entraînent des débordements d'eaux usées.

**Ayez les bons réflexes
pour évacuer ces déchets :**



Les huiles et matières grasses :

huile de friture, de vidange, bac à graisse des restaurateurs

**Emballez les graisses solides dans un journal
et jetez-les dans la poubelle.**

Les graisses liquides :

**Versez-les dans une bouteille plastique et
ramenez-les en déchetterie, où elles sont
traitées spécifiquement.**

Les restes de béton ou de mortier :

**Ramenez-les en déchetterie où ils sont
traités spécifiquement.**

**ILS NÉCESSITENT DES INTERVENTIONS CÔUTEUSES
DIRECTEMENT SUR VOTRE FACTURE.**

STOP

aux produits chimiques déversés dans les toilettes, éviers et caniveaux

Le traitement des eaux usées domestiques est une digestion biologique, utilisant des êtres vivants naturels : les bactéries.

Les produits chimiques et autres médicaments rejetés détruisent ces bactéries et occasionnent de ce fait d'importants dysfonctionnements de la chaîne de traitement, menaçant la qualité de l'eau déversée dans le milieu naturel.

Pour préserver l'équilibre du traitement de l'eau, apportez en déchetterie :



- solvants, vernis, peintures, diluants, acides et produits chimiques, toxiques (sauf produits pharmaceutiques, de laboratoires et d'hôpitaux)
- encres, produits de jardinage, de bricolage ou de développement photo, médicaments...
- produits phytosanitaires de jardin et notamment les désherbants

Les déchetteries de la Communauté de Communes du Pays Naborien à votre disposition



VALMONT :

Zone Actival
Rue du chemin de fer
Tél. : 03 87 91 05 94

*Ouvert de 9h à 12h et
14h à 17h tous les jours
sauf le dimanche*

L'HÔPITAL :

Rue des ponts
Tél. 08 00 01 31 11

*Ouvert de 9h à 12h et
14h à 17h tous les jours
sauf le dimanche*



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

53 rue Maréchal Foch - BP 50005
57501 Saint-Avold Cedex
Tél. : 03 87 91 25 03
www.regie-energis.com

Ouverture accueil clients

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h55
et de 13h05 à 16h55

Urgence dépannage

0810 000 447